



ADHESION 2019

Nouvelle adhésion Terre-Neuve Landseer
 Particulier Renouvellement N° adhérent :
 Pratique le travail à l'eau au club :
 Eleveur Affixe

Adhérent principal :

Nom : Prénom :
Adresse email :

Adhérent couple :

Nom : Prénom :
Adresse email :

Adresse postale :

Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tel : GSM :

RENOUVELLEMENT

- Membre actif seul 30€ Membre Bienfaiteur 76€
 Couple 37€ Couple Bienfaiteur 90€

PREMIERE ADHESION (y compris droits d'entrée)

- Membre actif seul 38€
 Couple 45€

REGLEMENT

- Chèque à l'ordre du CFCTNL
 Virement (IBAN : FR87 3000 2069 7000 0007 9195 B19 - SWIFT : CRLYFRPP)
 Espèces

Les cotisations sont valables pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre, avec renouvellement au plus tard le 31 mars de chaque année.
L'adhésion comprend l'abonnement à Terre-Neuve et Landseer magazine.

Date : Signature : Parrainé par :
(2)(3) (facultatif)(1)

ENVOYEZ A :

Jean Luc LASSALLE - Les Landes de Truzeau, 44 route de Belle Île - 44240 LA CHAPELLE sur ERDRE

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse postale ou Email.

- (1) Uniquement pour les nouvelles adhésions.
(2) Par sa signature, l'adhérent s'engage à respecter les Règles de la Cynophilie, de la SCC, les statuts et le règlement intérieur du CFCTNL
(3) Par sa signature, l'adhérent autorise le CFCTNL à publier des photos de son (ses) chien(s) notamment dans la revue du club, le site internet et page Facebook